

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N° 7 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Edito : Les Vœux de notre maire

Mesdames, Messieurs,

Samedi 17 janvier, vous étiez tous conviés à ma première cérémonie des vœux en tant que Maire de Monestier de Clermont, un grand moment d'émotion pour moi, et pour l'ensemble du conseil municipal. Bon nombre d'entre nous ont vécu ce soir là leur première cérémonie des vœux en tant qu'élus.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants de notre commune, et aujourd'hui, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre commune comme de ses habitants, avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de solitude ou d'isolement et pour ceux qui nous ont quittés en 2014.

Lors de notre élection en mars 2014 j'avais tenu à saluer cette équipe dynamique pour le travail effectué pendant la campagne électorale, je tiens aujourd'hui à les féliciter, après 9 mois de mandat, d'avoir toujours cette fougue et cette envie.

Alors bien sûr, tout n'est pas parfait, tout n'est pas encore rodé, de l'apprentissage reste à faire et de l'expérience reste à acquérir, mais le plus important est là : la flamme, l'envie, le besoin de servir Monestier et les Monéteurons.

2014 a été une année difficile. Car nous sommes dans un contexte budgétaire contraint. Face à des situations fragilisées de plus en plus nombreuses, une complémentarité entre tous les acteurs sociaux du

Territoire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, me paraît indispensable.

La crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Avec des dotations de l'état en diminution, les années à venir seront difficiles financièrement pour notre collectivité.

Cette cérémonie de vœux étant traditionnellement l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée, je vous propose de vous exposer en page 2 ce que nous avons été en mesure de réaliser, ainsi que nos principaux projets pour 2015.

Enfin, il m'importe de rappeler que rien ne serait possible et rien ne sera possible sans le soutien que m'apportent l'équipe municipale, les adjoints et les conseillers.

Je sais que je peux compter sur eux, chaque jour, à chaque instant. Je tiens à les remercier pour leur implication et leur engagement.

J'adresse également mes remerciements au personnel communal qui, chacun dans sa partie, services techniques ou services administratifs, remplit les tâches qui lui sont confiées avec sérieux et dévouement dans le souci du meilleur service apporté au public.

A toutes et à tous, je vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année, que 2015 voie grandir une société plus juste, plus humaine et plus fraternelle.

Bonne Année 2015

René Chalvin, Maire.

Dates des prochaines rencontres Municipales ouvertes :

VILLAGE PROPRE:

Prochaine réunion : Le 11 février à 19h30

URBANISME – PATRIMOINE:

Groupe de travail Patrimoine : Le 10 février à 20h15

CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaine réunion : 23 février à 20h

**Commission Travaux Voiries Transports
le 07 avril à 20h30**

Dans ce numéro :

Réalisations 2014 et projets 2015 → Page 2

Quoi de neuf du côté des écoles → Page 3

La bibliothèque → Page 3 - 4

Monestier de Clermont à travers les siècles → Page 5

Zoom sur : M2C → Page 6

L'écran vagabond → Page 7

Recette du mois → Page 7

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermont.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h



Monestier de Clermont : réalisations 2014 et projets 2015

Réalisations 2014 dans le domaine « Travaux Voirie Transports » :

- Réalisation de la réfection du collecteur du Fanjaret avec un procédé très particulier : un chemisage avec un revêtement polymérisé.
- Réfection complète du pont des Gagères : élargissement, décalage aval et rehausse, et reconditionnement en surface de tout le chemin en partenariat avec la commune de Saint Paul les Monestier
- Concernant la STEP (Station d'Épuration) : des travaux importants de maintenance ont été réalisés, dont le changement de plusieurs pompes et du panier dégrilleur.
- Structuration des organisations du service technique (gestions des travaux dont 350 nouveaux travaux depuis avril et 75 tâches récurrentes, chaque employé s'est vu attribuer un ou plusieurs domaines de référence, ...)
- Concernant l'éclairage public : remplacement des systèmes "ballon" par des systèmes à LED (quartier avenue de l'Oche) dans le cadre du SEDI
- Renforcement du poste "abattoirs" par le SEDI
- Mise en place d'un 4ème engin de déneigement (prestataire externe) et gestion mutualisée du sel de déneigement avec le CGI

Concernant le domaine « Urbanisme-Patrimoine » :

- Lancement d'une animation autour du Patrimoine : un groupe de travail est en cours de réflexion piloté par un non élu : Catherine Verheugen
- Traitement des autorisations d'urbanisme : 1 Permis d' Aménager, 14 Permis de Construire, 41 Déclarations de travaux, 37 certificats d' Urbanisme - volume supérieur aux valeurs SCoT

D'autre part, nous avons accentué « notre vivre ensemble » par diverses actions :

- En relançant un comité des fêtes (comité d'animation) qui n'était plus présent depuis 2008, dont vous avez pu constater le dynamisme lors du grand repas organisé dans la grande rue en collaboration avec les commerçants,
- En renouvelant le succès du marché de Noël grâce à la participation de plusieurs associations et entités.
- En créant pour l'été un marché des producteurs fort apprécié.
- Avec les membres du CCAS , les élus et le conseil jeune nous avons distribué les colis de Noël pour nos anciens et nous organiserons un goûter musical fin avril.
- Pour la fin de l'année nous avons organisé un goûter pour les enfants suivi par la diffusion d'un film.
- Nous avons aussi amélioré la communication en accélérant la diffusion de la vie Monétéronne qui sort maintenant mensuellement et nous avons créé le site internet de la commune qui a été mis en ligne à la fin de l'année.

Voici les principaux projets pour 2015:

- Le dossier important qui nous tient à cœur, bien qu'il ne relève pas de notre compétence, est de faire avancer le projet sur la construction d'un nouveau groupe scolaire.
- Faire avancer également la réflexion sur la voirie pour l'accès au quartier des écoles, ainsi que la réflexion sur l'implantation d'un futur pôle scolaire.
- Prévoir l'agrandissement et la sécurisation du trottoir entre l'école primaire et le parking du Granjou.
- Réaliser l'enceinte du nouveau cimetière qui a été acquis au mandat précédent.
- Lancer la révision du PLU pour le rendre compatible au SCoT et au Grenelle, dans un contexte d'analyse des enjeux stratégiques comme le Pôle Gare, la Grande Prairie, le Quartier Ecoles, "De Clermont", le Centre bourg...
- Développer la communication et les manifestations autour de la valorisation de notre patrimoine (dans le bulletin municipal, lors des journées du patrimoine, etc ...)
- Lancer une réflexion sur les tiers lieux
- Intégrer le "plan paysage" du Trièves dans nos réflexions urbanistiques.
- Concernant la STEP : poursuivre les travaux de maintenance des bassins (coupelles aérations) et remplacement de l' installation chlorure ferrique qui est obsolète.
- Renforcement du poste "centre" par le SEDI
- Éclairage public : poursuivre le remplacement des systèmes "ballon" par des systèmes à LED (quartier Granjou, camping, château) dans le cadre du SEDI
- Poursuivre la démarche "Embellir le village" ; fleurissement, mise en place de poubelles et de bancs supplémentaires, mise en place d'un panneau d'affichage pour l'Ecran Vagabond et autres informations ...
- Lancer la réflexion sur notre environnement pour un développement durable : désherbage, salage, économies d'énergie, mode de transport – covoiturage

Concernant ces réalisations et projets, il est bien entendu possible, si vous le souhaitez, d'obtenir de plus amples renseignements et explications auprès des élus.
N'hésitez pas à contacter la mairie.



L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) a été missionnée par la Communauté de Communes du Trièves (CCT) afin de calculer l'évolution des effectifs scolaires des écoles de Monestier de Clermont pour les 20 prochaines années. La construction de logements étant un facteur déterminant, plusieurs scénarii ont été explorés ; il apparaît que même sans aucun nouveau logement les équipements actuels devraient être rapidement (dans les 2 prochaines années) insuffisants et qu'à long terme les effectifs se maintiendraient ; suivant un autre scénario (plus réaliste), avec une production de logements du niveau des années passées, 6 classes en maternelles (contre 4 actuellement) et 12 en primaires (contre 8 actuellement) seront possiblement nécessaires.

La réunion publique de décembre sur le sujet des écoles a permis au président Fauconnier et au Vice-président Percevault de prendre la mesure des attentes de la population : la majorité des parents était présente, les débats ont mis en exergue les attentes et l'exaspération grandissante depuis de trop nombreuses années face à la dégradation continue des conditions d'accueil des enfants à cause de l'inadaptation des locaux. La première réaction de la CCT a été d'étudier la faisabilité de l'installation de 1 ou 2 nouvelles « classes temporaires » dans la cour de la maternelle pour la rentrée 2015 – rapidement il s'est avéré que ce projet obligerait à de lourds et coûteux travaux de mise en conformité de l'ensemble des bâtiments de la maternelle (pour des raisons de normes de sécurité).

Le 6 janvier le président de la CCT a pour la première fois évoqué un projet de construction pour la rentrée 2016 de la première tranche « dédiée à la maternelle » d'un nouveau groupe scolaire – pour 2015, sur la base du volontariat, des familles de Saint-Paul les Monestier pourraient temporairement scolariser leurs enfants sur Saint Guillaume.

Depuis les choses ne cessent de se préciser et de se précipiter : cette première phase concernerait l'ensemble de la maternelle (4+2 classes) ainsi que l'espace de restauration pour cette population d'enfants – les éventuelles 2 classes supplémentaires pourraient dans un premier temps accueillir les enfants de CP. Lors du conseil communautaire du 26 janvier, le président Fauconnier a informé de l'ouverture d'un marché public pour une mission de programmiste.

Le calendrier de mise en œuvre étant très agressif et l'approche du projet étant évolutive, par tranches successives, cela oblige à envisager une construction modulaire.

De son côté la municipalité s'est immédiatement mobilisée afin de déterminer le lieu pour construire cet équipement - dès le 14 janvier nous avons défini avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Isère) un plan de travail qui devrait nous permettre de proposer à la CCT pour le 26 février une préconisation d'emplacement pour ce futur groupe scolaire. La réflexion sur la voirie, la desserte en bus, les cheminements piétons est aussi menée en parallèle.

Au-delà de la CCT, tous les acteurs : les parents d'élèves, la communauté éducative, les enfants, le Conseil Général (transport), le collège (restauration), le Granjou (animation enfance jeunesse), les associations, les autres villages du Trièves en particulier ceux dont les enfants profitent de ces équipements et tous les Monétérons doivent pouvoir participer au succès de cette réalisation ; nous veillerons à ce qu'ensemble nous construisions la meilleure école possible en compatibilité avec les moyens de la CCT.

Laurent Viillard, conseiller municipal et communautaire

Info : Le FSE organise un concours de belote le 15 mars 2015 à partir de 14h,
à la salle polyvalente du nouveau gymnase. Plus de détails dans le bulletin de mars

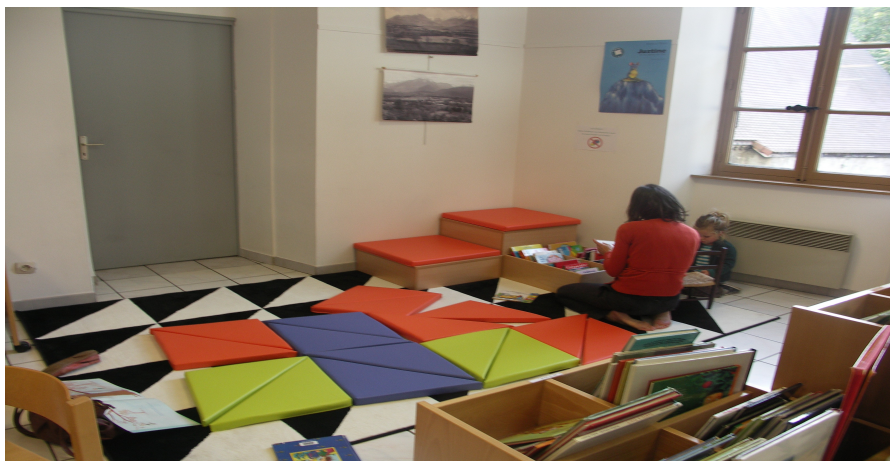


La bibliothèque de Monestier : l'une des médiathèques du Trièves

Avec Mens et Le Percy, la bibliothèque de Monestier de Clermont est l'une des trois médiathèques du Trièves. Sa responsable, Pamela Auzet, à mi-temps sur la médiathèque de Monestier de Clermont et à 17% sur la médiathèque du Percy, est assistée de trois bénévoles : Johane Abrial, Clara Lecomte et Nicole Moly.

Quelques chiffres en progression montrent l'intérêt de ce service pour les habitants du Trièves : on compte 327 lecteurs actifs en 2012 et 458 en 2014 (lecteur actif = un lecteur inscrit et qui est venu emprunter un document récemment).

En 2013 presque 15000 documents ont été prêtés sur l'année et il y a eu plus de 3700 visiteurs. Ces chiffres devraient se maintenir en 2014. Il est vrai que des aménagements d'espace et de fonctionnement, actuellement en cours, rendent ce lieu encore plus attractif.



L'espace jeunesse a été réaménagé afin de mieux accueillir les enfants. Un beau tapis tout neuf, des coussins, ainsi que 2 podiums et 1 bac pour ranger les albums des tous petits, subventionné par le Conseil Général et la Communauté de communes, offrent aux classes comme aux parents un espace confortable pour un temps de lecture sur place avec les petits.

Bien que situées dans des bacs ou des étagères dédiés aux différents âges, les BD enfants et adultes ont été regroupées dans un même espace afin que les jeunes, qui se retrouvent dans un âge intermédiaire, trouvent plus facilement leur bonheur. Gageons qu'ainsi, les adultes seront sans doute tentés de relire les bandes dessinées de leur enfance !

Pour l'acquisition de nouveaux ouvrages, la Communauté de communes définit un budget annuel qu'elle répartit entre les trois médiathèques. La réunion des trois Communautés de communes en 2012 a eu pour effet de doubler le "budget acquisition" de la bibliothèque de Monestier de Clermont. La responsable de la médiathèque est chargée ensuite de répartir cette somme par genre et par public.



Dans certaines conditions, la médiathèque peut récupérer vos livres personnels dont vous voulez vous séparer : ils doivent être en très bon état, et édités récemment : moins de 10 ans pour l'année d'édition.

Cette année, le choix a été fait de favoriser la jeunesse en lui consacrant presque la moitié du budget, qui se justifie en partie parce que les classes viennent régulièrement. A l'accueil, un petit carnet est mis à votre disposition où vous pourrez suggérer des achats. La bibliothèque est abonnée à un certain nombre de revues qui peuvent être empruntées ou consultées sur place : J'aime lire, Images doc, Histoires pour les petits, Alpes magazine, Zest.

Outre les CD, la médiathèque développe depuis 2013 son rayon DVD, à raison d'une vingtaine par an. Il est impossible de faire plus car l'acquisition de droits liés au prêt augmente considérablement le coût d'achat de chaque film. Le service de la lecture publique de l'Isère" (SLPI, ancienne BDI) prête environ 700 documents, renouvelables tous les 6 mois, qui arrivent avec le bibliobus. De plus, deux fois par an les bibliothécaires descendent « à la ville » pour choisir des CD à proposer en prêt. Trois fois par an, le service de lecture publique de l'Isère prête également des malles de DVD.

En plus des ouvrages acquis par la médiathèque et ceux prêtés par le SLPI, il est également possible depuis le mois d'octobre de faire venir des livres des autres bibliothèques du Trièves. Pour cela, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes : <http://cc-trieves.fr>. Vous pouvez accéder au catalogue directement depuis la page d'accueil du site, dans la colonne de droite intitulée "en un clic" sur le lien "catalogue médiathèques". Vous pourrez consulter le catalogue en ligne, accéder à votre espace lecteur en demandant votre mot de passe à la bibliothèque, et réserver.

Les ouvrages seront acheminés jusqu'à votre bibliothèque par une navette bimensuelle interne au Trièves. Il est également possible, avec votre nouvelle carte lecteur, d'emprunter sur place dans n'importe quelle bibliothèque du réseau de la Communauté de communes du Trièves. Pour rappel, il s'agit des trois médiathèques citées plus haut, ainsi que des bibliothèques-relais de proximité de Treminis, Saint Jean d'Hérans, Lalley, Chichillianne, Clelles, Saint Martin de Celles, Saint Michel les Portes. Pour toute information complémentaire vous pouvez vous adresser directement à la médiathèque. Les bibliothécaires se feront un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de ces nouvelles possibilités de prêts. Depuis novembre 2014, un poste à mi-temps supplémentaire a été créé à la médiathèque de Monestier de Clermont pour répondre au volume d'activité : accueil du public, accueil des classes, animations Mots en Balade, expositions, travail en réseau, etc. Helena Jonquières vous accueillera pendant le congé maternité de la responsable et travaillera à ses côtés à son retour.

**Médiathèque de Monestier de Clermont : 64 Grand Rue
Tel : 04.76.34.19.77 / mail : mediathequedemonestier@cdctrieves.fr**

Horaires d'ouverture :
Lundi : 16h30-18h
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 9h-12h

Pour les livres qui ne trouveraient pas leur place dans les rayons de la bibliothèque, il existe à présent une table dans le hall de la mairie où vous pouvez les déposer. Les ouvrages présentés sur cet espace sont en libre service. Vous pouvez les emprunter, les rendre, les garder, les déposer ailleurs...

Bonnes lectures !



ZOOM sur : M2C, comme ... Monestier 2 Clermont

Depuis septembre 2009, Corine vous accueille dans sa boutique M2C, au 3 place de l'Eglise.
On dit que c'est « un dépôt-vente de vêtements recyclés ».
Pourtant, si vous n'avez encore jamais mis les pieds à M2C, je vous invite à le faire, sans à-priori.
Et vous serez très agréablement surpris.

Ne vous attendez pas à trouver une sorte d'entrepôt « foirfouille » froid et impersonnel, avec ces grands bacs remplis de vêtements pêle-mêle, mélangés, froissés, qui n'ont pas forcément tous leurs boutons...
Non, pas de ça à M2C. Notre hôtesse a toujours adoré les vêtements, donc elle les respecte.



Son magasin est vraiment beau, conçu comme une vraie boutique, rangé par thèmes, par couleurs, agencé de façon à se sentir comme dans votre dressing.
Corine n'aime pas le gaspillage. En plus de se faire plaisir en partageant sa passion, elle ajoute à sa démarche un geste écologique.
Elle propose à sa clientèle des vêtements neufs ou d'occasion, toujours en parfait état, pour leur permettre de se faire plaisir à moindre coût. Il y en a pour toutes les bourses.
A M2C, vous pourrez trouver à 1/3 de leur prix neuf, des vêtements de qualité et de marque.
Il y a dans cette boutique une telle diversité, que vous essayerez à coup sûr des choses que vous ne seriez certainement pas allés chercher dans une boutique classique...

Avec son petit rayon homme, son rayon enfants à partir de 8 ans, son rayon femme conséquent et tout ce qui va avec : ceintures, chaussures, sacs, bijoux, accessoires, sous vêtements... M2C saura vous satisfaire.
En plus de son amour des « fringues », Corine a un goût très sûr. Elle saura vous conseiller, car elle aime que les gens se sentent bien dans leurs vêtements. Même pour un simple bonnet, elle prendra le temps de vous débiller sa collection et de vous aider à trouver celui qui vous met en valeur.



Depuis quelques temps, M2C vous propose un service supplémentaire : un dépôt de pressing.
Vous déposez vos vêtements à nettoyer, et pour un coût modeste qui intègre le transport, vous viendrez le récupérer une semaine plus tard. Un gain de temps, des trajets évités, c'est pratique...

Pressing écologique, aux nouvelles normes sans perchloéthylène !



EX : Costume 2 pièces : 12 €, grande couette synthétique 15,50 €...
Vous pouvez amener vos tapis, cuirs, couvertures de cheval, etc... »

Laissez vos à-priori de côté,
N'hésitez pas à pousser la porte !

Ouvertures cet hiver :
du mercredi matin au dimanche midi
9h30 à 12h – 15h à 19h

Si vous avez dans vos armoires des vêtements récents et propres à être mis à la vente, vous pouvez contacter Corine
Au 04 76 34 95 18 ou 06 18 37 19 83
pour prendre Rendez-vous

Monestier de Clermont à travers les siècles

Lionel Riondet raconte ...

Le grand incendie de 1770

Monestier-de-Clermont est en feu. Un vent impétueux propage l'incendie d'une maison à l'autre d'autant plus facilement que presque tous les bâtiments sont couverts en chaume. Au milieu des cris, aveuglés par une épaisse fumée, les habitants tentent de sauver ce qu'ils peuvent. On fait la chaîne avec des seaux d'eau à partir des ruisseaux qui longent le village, procédé dérisoire, pour essayer d'enrayer le sinistre. En vain.

Que s'est-il passé ? On peut reconstituer les faits grâce à des témoignages de l'époque. Nous sommes le 29 octobre 1770. L'automne est là et l'on attend sans crainte les premières offensives du froid. Les récoltes (foin, blé seigle) sont rentrées, les greniers sont pleins à craquer. Il est, ce jour-là, dix heures trente du matin. Un serrurier, dont l'atelier est situé entre l'église et le château, tente d'abouter deux tiges de fer portées au rouge. N'y parvenant pas, par un mouvement de colère il en jette une violemment à l'extérieur.



Par malchance, la tige atterrit sur le toit en chaume de la maison voisine. Lorsque l'imprudent s'en aperçoit, il est déjà trop tard, le toit s'est embrasé. Attisé par un vent violent, le feu se propage aux toits au voisinage et deux heures plus tard c'est tout le village qui flambe...

Au soir, le bilan est catastrophique. La quasi-totalité du village est détruite. Quatre-vingt-onze bâtiments ont brûlé. A grand peine, l'église a été préservée ainsi que le château et quatorze maisons couvertes de tuiles. Toutes les récoltes ont disparu dans le sinistre, ce qui provoquera la cherté du grain sur les marchés de Grenoble. Les dégâts sont évalués à 106 734 livres de l'époque. On imagine le désarroi des habitants à la veille d'un hiver qui sera, comble de malchance, l'un des plus durs du siècle.

Des aides sont apportées sous forme de vivres, le seigneur de Bardonenche accueille les familles dans les granges et écuries du château, l'intendant du Dauphiné déchargera les 58 chefs de famille des tailles et de la capitation.

Le village restera longtemps marqué par ce terrible incendie.

Et on n'en a pas fini avec le feu...

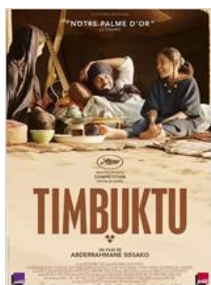
(à suivre)

**Sources :
Registres paroissiaux de Monestier-de-Clermont et Saint-Paul-les-Monestier,
et le recueil intitulé « Miscellenea » de Letourneau.**

L'écran Vagabond en Février :

Jusqu'au 17 février :

Timbuktu
Le Hobbit 3
Le chant de la mer



Pour le programme de la fin du mois, consulter le site de l'Ecran Vagabond sur : <http://ecran-vagabond-trieves.blogs.allocine.fr/>

La Recette du Mois : La tarte au carambar

Une recette de Chantal Kaim ...
Mmm ! Merci Chantal !
Nous attendons vos
recettes sur lvmm@monestierdeclermont.fr !

Temps de préparation : 30 minutes
Temps de cuisson : 30 minutes
Ingrédients (pour 7 personnes) :

- 1 moule à tarte de 28 à 30 cm de diamètre
- 1 pâte sablée pré-étalée
- 350 g de Carambars (des vrais !)
- 25 cl de crème fraîche liquide
- 3 gros oeufs
- 1 bonne cuillère à soupe de farine

Préparation de la recette :
Préchauffer le four à 180°C (Th 6).
Étaler la pâte dans le moule, la piquer, mettre du papier sulfurisé dessus et des légumes secs, et la faire cuire à blanc pendant 25 à 30 min.
Dans une casserole, au bain-marie, faire fondre les caramels avec la crème fleurette.



Hors du feu, incorporer progressivement la farine et les oeufs, bien mélanger jusqu'à ce que la pâte obtenue soit bien homogène. Verser l'appareil sur le fond de tarte, bien étaler régulièrement ce dernier. Passer au four pendant 25 à 30 min environ. Sortir du four et laisser refroidir, puis mettre au réfrigérateur !

Pâte sablée :

Temps de préparation : 20 minutes

Recette de pâte sablée pour un fond de tarte de 30 cm de diamètre :

250 g de farine
125 g de beurre
70 g de sucre semoule ou glace
1 jaune d'oeuf
5 cl d'eau (ou de lait)
1 pincée de sel

1. Blanchir les jaunes avec le sucre et détendre avec un peu d'eau (ou de lait).
2. Mettre le beurre en parcelles et le sel sur la farine comme pour la pâte brisée.
3. Prendre farine et beurre dans les mains et croiser les doigts.
4. Écraser beurre et farine ensemble en frottant légèrement les mains. La farine passe entre les doigts.
5. Remarquer les morceaux de beurre enrobés de farine.
6. Le sablage terminé formez une fontaine.
7. Verser au centre le mélange sucre + oeufs + eau.
8. Incorporer rapidement les éléments à l'aide d'un coupe pâte (sans donner de corps).
9. Serrer doucement la masse entre les mains. Si l'ensemble se tient c'est que l'humidité est suffisante. Sinon rajouter un peu d'eau.
10. Farinez légèrement le plan de travail et fraiser jusqu'à obtention de l'amalgame.
11. Former la boule. Comme pour la pâte brisée elle doit être fine et souple.

La Vie Monétérone
Mairie
38650 Monestier de
Clermont

Directeur de la
publication :
René Chalvin

Directrice de
rédaction :
Chrystel Riondet

Comité de rédaction :
Marie-Claude Donnat
Jeanne Lucsanzsky
Céline Vallier
Marc Delmas
Laurent Viillard